

Y aura-t-il bientôt une votation populaire sur la liberté d'expression en Suisse ?

par Matthias Erne

L'avocat zurichois Matthias Erne réagit à la polémique ayant entouré une prise de position d'un journaliste militaire réputé, Peter Forster. Ce dernier s'est publiquement offusqué d'une remise en cause par le Conseil fédéral de la neutralité de la Suisse. Un journaliste d'Etat peut-il exprimer une opinion personnelle contre le gouvernement qui l'emploie ? Et la remise en cause de la neutralité suisse peut-elle être une initiative du Conseil fédéral et non du Peuple ?

RÉSEAU VOLTAIRE | ZURICH (SUISSE) | 19 MAI 2013



Peter Forster, rédacteur en chef du magazine militaire, "Schweizer Soldat", s'est opposé publiquement à la remise en cause de la neutralité suisse par son employeur : l'État.

Voltaire (1694–1778) fut un important maître à penser du siècle des Lumières et passe pour le précurseur de la Révolution française. Lors de la défense de ses idées, il fit montre de grandes connaissances et d'empathie. Voltaire passa

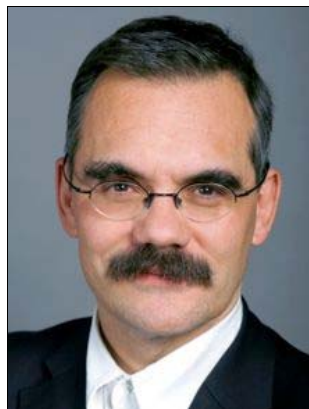
une partie de sa vie en Suisse et il laissa des traces avec sa critique des dysfonctionnements de l'absolutisme et du régime féodal. La citation « *Je désapprouve ce que tu dis, mais je défendrai jusqu'à la mort ton droit de t'exprimer.* » lui est souvent attribuée à tort, mais elle caractérise son attitude de façon pertinente. Cette phrase résume ce qu'on entend aujourd'hui sous « *liberté d'expression* ». On exige le respect d'autrui et en même temps la capacité de contrôler sa propre soif de pouvoir et le désir d'ordonner à autrui de se taire.

Le GSsA est un groupement politique suisse. Son nom « *Groupe pour une Suisse sans armée* » correspond à son programme. Il rassemble les partisans de l'intégration de la Suisse dans l'OTAN et l'UE tout comme des courants communistes radicaux et pacifistes utopiques. C'est un fourre-tout politique bien géré qui étonne de par ses dirigeants et ses modèles de pensées. Cette année encore, le peuple suisse aura l'occasion de s'exprimer sur une initiative populaire fédérale de ce groupe. Elle exige l'abolition de l'obligation générale de servir dans la Constitution. Cela forcerait le gouvernement à transformer l'armée de milice en une armée de métier, ce qui est incompatible avec le modèle suisse qui a fait ses preuves. Ce modèle de paix très actuel, basé sur la « *neutralité armée et perpétuelle* », qui se rapporte à Emmanuel Kant et son texte intitulé *Vers la paix perpétuelle*, est rejeté par le GSsA.

Peter Forster est actuellement rédacteur en chef du magazine militaire *Schweizer Soldat*. En tant que colonel, il a dirigé pendant plusieurs années le régiment Information, c'est-à-dire les médias militaires pour informer la population en cas de crise. Il a aussi été correspondant de la *Neue Zürcher Zeitung*, puis rédacteur en chef de la *Thurgauer Zeitung* pendant de longues années.

Lorsque le Conseil fédéral a de plus en plus réduit le budget de l'armée, et a ainsi mis en cause le maintien de la neutralité armée, Peter Forster s'en est offusqué. Il a déclaré dans un magazine périodique : « *Le Conseil fédéral joue délibérément avec un bien précieux, à savoir la sûreté nationale, dont il est le garant depuis la création de notre État. Nous avons commencé à nous demander si nous devons nous adapter ou nous opposer la première fois que le*

Conseil fédéral a menacé de prendre des mesures en notre défaveur. Or, nous étions déjà arrivés à cette époque à la même conclusion qu'aujourd'hui : face à une situation où notre conscience nous dicte de nous opposer à notre propre gouvernement, le silence serait une trahison et l'obéissance une soumission. » Forster est connu. Ses paroles ont du poids. Il est toujours resté fidèle au drapeau.



Jean-François Steiert, professeur d'histoire, est conseiller national helvétique.

Cette prise de position a amené le conseiller national Jean-François Steiert du Parti socialiste fribourgeois à déposer une question au Conseil fédéral, pour savoir s'il considérait que dans un État démocratique, il était tolérable qu'un officier invoque sa conscience comme argument pour s'opposer au gouvernement élu démocratiquement. Si oui, il a voulu savoir jusqu'à quel point les officiers supérieurs doivent être loyaux envers les institutions et les autorités élues démocratiquement dont ils doivent assurer la protection. Steiert, qui est lui-même proche du GSsA, a étudié l'histoire suisse et les sciences de la communication à Fribourg. Il est actuellement délégué aux Affaires intercantionales du Département de la formation et de la jeunesse du canton de Vaud. De 1989-2000, il a été membre du Comité central du Parti socialiste suisse et plus tard chef du groupe socialiste du Conseil national. Auparavant, il a été durant cinq ans secrétaire central pour la presse et l'information du PS suisse. Ce titre rappelle un peu l'ancienne Union soviétique, mais dans son essence, cela veut dire qu'il était le « *spin-doctor* » de son parti.

Il semble qu'à son avis, un officier supérieur de milice n'ait pas le droit d'exprimer une opinion qui diverge de celle du Conseil fédéral. Donc un historien de gauche, qui exigerait l'obéissance aveugle, qui fût alors responsable de graves crimes contre l'humanité ? Cet homme est-il paresseux d'esprit ? Voilà une attitude typique des historiens de la « *génération Bergier* ». Ils se croient plus malins que tout le monde, démontrent des déficits choquants dans l'image qu'ils se font de la démocratie et ils sont

cadres dans un Département de l'éducation. Étaient-ils parmi les absents lors des cours de droit civique et n'ont-ils jamais lu Voltaire ? Ou sont-ils simplement des opportunistes ?

Ce monsieur pourrait améliorer ses connaissances en jetant un regard dans les publications de la faculté de droit de son alma mater, par exemple dans l'ouvrage de Peter Hänni intitulé *Rechte und Pflichten im öffentlichen Dienstrecht*, paru aux Éditions universitaires Fribourg, Suisse 1993, c'est-à-dire à l'époque où Steiert étudiait et était déjà politiquement actif. À la page 97, on trouve une décision du Conseil d'Etat du canton d'Obwald qui aurait réjoui Voltaire :

« Même pour les fonctionnaires et les membres de l'administration, il n'existe pas d'interdiction de s'exprimer en public sur des questions spécifiques, qu'ils ont dû traiter une fois ou l'autre dans l'exercice de leur fonction. Une telle interdiction ne serait pas compatible avec nos principes démocratiques. Au contraire : la démocratie a besoin du débat – toute prise de position est souhaitée. Vu cela, il n'y a aucune raison d'exclure les fonctionnaires ou les membres d'une administration ou d'une commission, en tant que spécialistes, de la discussion citoyenne, concernant des questions de grande portée, uniquement parce qu'ils sont ou étaient par hasard fonctionnaires ou membres d'une administration ou d'une commission. L'autorité du gouvernement ou d'un département n'en pâtit certainement pas. Elle en pâtirait uniquement si le gouvernement tentait de bâillonner ses subalternes pour que le peuple ne puisse pas prendre connaissance de leurs objections. » (VVGE II, p. 12 sq., traduction H&D.)

Également à Zurich, le droit à la liberté d'expression pour les fonctionnaires a été confirmé par le Tribunal fédéral – notamment lors de procédures contre des enseignants et le VPM dans les années 90. La démocratie a besoin du débat. Point final.

Si le GSsA n'arrête pas de réprimer l'avis d'autrui et exige même la répression étatique des opinions qui ne lui conviennent pas, alors nous ferons, de cette votation populaire sur l'obligation de servir, une votation sur la liberté d'expression. Ainsi le tout sera encore plus fondamental et les alliances seront encore plus larges.

Outre Gotthard Frick et Helmut Hubacher, il y a encore un grand nombre de membres du PS, conscients de leurs responsabilités, qui n'apprécient pas du tout la ligne pacifiste du comité du parti et qui veulent donc réviser l'article du programme du PS qui demande l'abolition de l'armée. Peut-être qu'il sera plus facile de faire revenir le sens de la réalité dans ce parti, quand les intrigues de certains meneurs pendant la guerre froide auront été analysées. Un regard sur les résultats des études historiques de E. Bischof peut éclairer certains aspects.

Bizarre ! En France, la gauche mène une guerre impérialiste à l'étranger, tandis que chez nous la direction du Parti socialiste ne veut pas même se prononcer en faveur de la défense du pays en situation critique. Tant qu'elle n'accepte pas, avec toutes les conséquences, l'importance et la grande actualité du modèle de paix de la neutralité armée et perpétuelle, et tant que Voltaire ne représente pas pour elle la ligne de conduite pour tout débat équitable, quelque chose est, à mon avis, fondamentalement pourri.

Matthias Erne

Source
[Horizons et débats \(Suisse\)](#)

Source : « Y aura-t-il bientôt une votation populaire sur la liberté d'expression en Suisse ? », par Matthias Erne, Horizons et débats (Suisse), *Réseau Voltaire*, 19 mai 2013, www.voltairenet.org/article178527.html